



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE "BOUH !" PAR LA COMPAGNIE LE CRI DE L'ARMOIRE LE SAMEDI 21 MARS 2026 A 9H45 ET 10H30 A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE

**DÉCISION N° DM-25-366
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Semaine petite enfance 2026 ;

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric Vincent, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison de la Citoyenneté et Vie des Quartiers – 6 rue Georges Lebigot - 94800 VILLEJUIF, le samedi 21 mars 2026 à 9h45 et 10h30 à la salle des académiciens de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric Vincent, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison de la Citoyenneté et Vie des Quartiers – 6 rue Georges Lebigot - 94800 VILLEJUIF, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé «Bouh ! » le samedi 21 mars 2026 à 9h45 et 10h30 à la salle des académiciens de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à 950 € T.T.C (neuf cent cinquante euros) les deux représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251106-lmc1H13596H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/11/2025
Date de Publication : 06/11/2025